FTI - Projets structurants

Appui au montage et à la concrétisation des projets d'investissements touristiques structurants

France Tourisme Ingénierie Projets Structurants est un dispositif d'ingénierie national qui vise à accompagner le développement de projets touristiques stratégiques en phase avec l'objectif de devenir la première destination durable au monde. Le rôle du programme « FTI Projets Structurants » est d'accroître les dynamiques de réinvestissement touristique via un accompagnement sur-mesure des porteurs de projets.
Le programme vise à identifier, dans chaque région française, 2 projets structurants d'investissement auxquels France Tourisme ingénierie consacrera une vingtaine de jours d'appui technique, complétés si besoin d'une participation au financement d'études complémentaires.

Le cas spécifique de l'hôtellerie en ville moyenne

De nombreuses villes moyennes ont longtemps connu des dynamiques d'attractivité défavorables (au contraire des métropoles) et une relative paupérisation de leur centre-ville (au bénéfice des périphéries). Ces trajectoires se sont souvent accompagnées de la raréfaction progressive de leur offre en hébergement touristique : baisse de la demande, manque d'investissements, difficultés de transmission, concurrence d'offres alternatives en périphérie, manque de rentabilité, baisse de l'attractivité…
Aujourd'hui, la dynamique change avec un regain d'attrait pour ces villes à taille humaine : un volet spécifique au sein de France Tourisme Ingénierie « Projets structurants » dédié à la thématique de « l'hôtellerie en ville-moyenne » a pour ambition d'aider à développer une offre réinventée d'hébergement

touristique de centre-ville, de conforter les trajectoires d'attractivité des villes-moyennes par l'activité touristique et de consolider de véritables destinations touristiques alternatives, entre ville et campagne.

Mise à disposition des porteurs de projets des capacités d'ingénierie du programme FTI à des conditions financières attractives. Les projets peuvent concerner prioritairement des établissements existants à requalifier ou, le cas échéant, des actifs à créer à partir d'opportunités foncières ou immobilières.

Le démarrage de l'accompagnement de ces projets s'appuie sur une convention dédiée signée entre chacune des régions, la Banque des territoires, l'Etat et Atout France.
A date, 140 projets ont été étudiés ou sont en cours d'accompagnement dans 16 régions signataires, pour près de 750M d'euros d'investissements cibles.

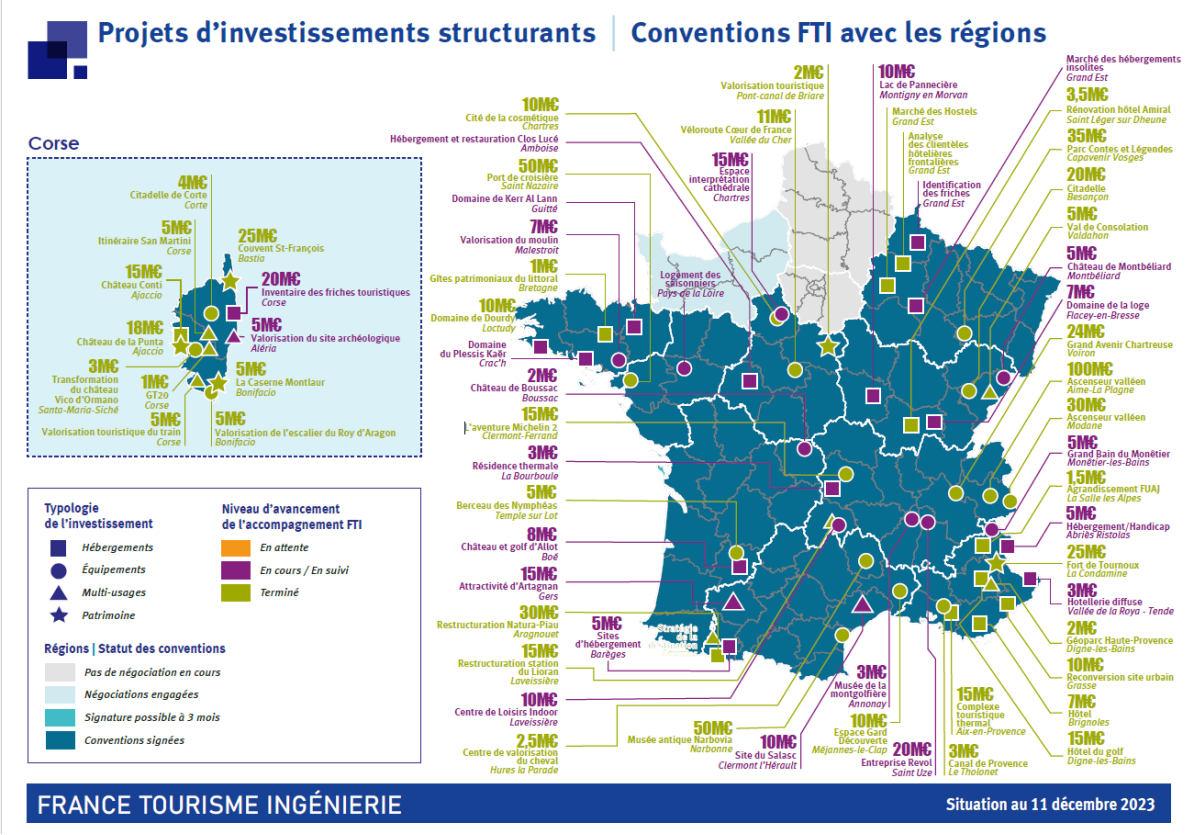

FTI - Les projets d'investissements structurants

Projets d'investissements structurants | Conventions FTI avec les régions

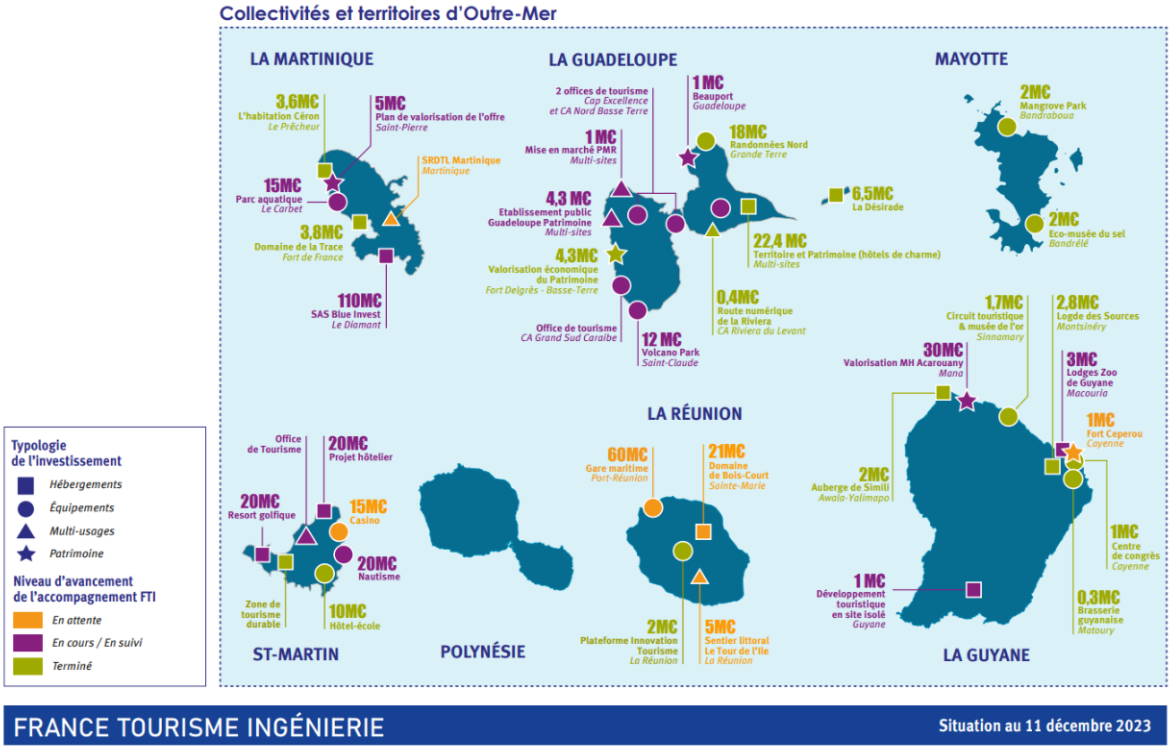

Collectivités et territoires d'Outre-mer